



**BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION pour garantir les vols.**

**VOLS DIRECTS AIR TRANSAT (Compagnie nationale canadienne sur Airbus A330-200)  
AU DEPART de PARIS / LYON / TOULOUSE ET MARSEILLE**

**Le 49<sup>ème</sup> congrès du Mouvement Jeune Notariat (MJN) aura pour thème « Les conflits successoraux »  
(Voir revue de décembre). Il sera présidé par Lionel FALLET (Notaire à CERET-66-)**

Sur place, vous serez logés à l'hôtel HYATT REGENCY MONTREAL (4 \*\*\*\*) en plein cœur de MONTRÉAL, de son quartier des spectacles et de ses rues commerçantes.

Tous les repas et déplacements en groupe seront assurés par l'organisation du congrès (sauf le déjeuner et le dîner du 08 octobre « collation à bord »). Des visites groupées et des temps libres seront proposés pour découvrir la ville (l'encadrement local du congrès tiendra à votre disposition des documents pour vous aider dans ces temps libres)

Informations sur le thème et le programme du congrès sur notre site [www.mjn.fr](http://www.mjn.fr).

**Afin d'optimiser le coût du voyage, nous avons pré-réservé des places d'avion en partance de  
Paris, Lyon, Marseille et Toulouse.**

**Le nombre étant limité au départ de chaque ville de départ,  
NOUS VOUS INVITONS A RÉSERVER RAPIDEMENT !**

Bulletin de pré-inscription et chèque bancaire de 500 € par personne **à l'ordre du Congrès MJN2018**  
à charge d'acompte sera à adresser

**AVANT LE 15 février 2018** : à l'agence **HAVAS VOYAGES**  
18 rue Ariane - Bâtiment U- Parc Cadera sud / 337000 Merignac

\*En cas de désistement les frais d'annulation (détail en page 2) seront appliqués

**Le prix de l'aérien est compris dans le tarif du congrès.**

Post congrès : 5 jours / 3 nuits à QUEBEC à l'hôtel Château Laurier du 08 au 12 octobre 2018.

**Dans ce cas, départ et retour de PARIS CDG uniquement**

**Formalités d'entrée au CANADA** : Pour les ressortissants français : passeport obligatoire en cours de validité et Autorisation de Voyage Electronique (AVE). La demande de l'AVE s'effectue exclusivement depuis le site Internet dédié à cet effet et par vos soins (paiement par carte bancaire, 7 CAD à fin 2017) - (<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>).

Nous serons à votre disposition pour vous renseigner pour cette démarche personnelle.

Pour toutes précisions concernant le programme du congrès et des extensions, vous pouvez joindre :  
**Delphine DUCRAUX – HAVAS VOYAGES** (Référence de l'agence de voyage HAVAS VOYAGES : IM 0751000385)

Tél : +33 (0)5 57 20 98 53 // [merignac.evenements@havasvoyages.fr](mailto:merignac.evenements@havasvoyages.fr)

Si vous le souhaitez, **Marie-Hélène FREMOND**, secrétaire générale du MJN, se tient également à votre disposition pour vous donner des précisions lors de votre inscription

MJN : Tél +33 (0)1 45 22 19 74 // Mobile 06 17 28 17 63 // [info@mjn.fr](mailto:info@mjn.fr)

**CONGRESSISTE \* :**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession/Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Mail : .....

Tel : ..... Mobile : .....

**ACCOMPAGNANT \* :**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession/Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Mail : .....

Tel : ..... Mobile : .....

**\* Merci de nous transmettre une copie du passeport en cours de validité pour chaque participant****CONDITIONS TARIFAIRES**

<b>Rappel : Le prix de l'aérien est compris dans le tarif du congrès.</b>	<b>Tarif par personne</b>	<b>Nbre</b>	<b>S/Total</b>
<b>Notaire salarié, notaire assistant, collaborateur, notaire stagiaire, étudiant en notariat, notaire retraité (même tarif pour son accompagnant*) (à jour de sa cotisation 2018):</b>			
<input type="checkbox"/> Chambre double ou twin (deux lits séparés)	2.388 € /pers.		
<b>Notaire adhérent et son accompagnant (à jour de sa cotisation 2018), et Partenaires du MJN</b> Merci de communiquer votre numéro d'adhérent : ..... (même tarif pour son accompagnant)			
<input type="checkbox"/> Chambre double ou twin (deux lits séparés)	2.623 € /pers.		
<b>Non adhérent au MJN et son accompagnant : (même tarif pour son accompagnant)</b>			
<input type="checkbox"/> Chambre double ou twin (deux lits séparés)	2.823 € /pers.		
<b>Options :</b>			
<input type="checkbox"/> Supplément <b>chambre individuelle</b> (4 nuits)	449 € /pers.		
Une <b>assurance assistance-rapatriement est incluse dans le prix du congrès</b> . Nous vous proposons en complément les assurances suivantes, couvrant : l'annulation, les bagages, l'interruption de votre séjour. <input type="checkbox"/> Pack Assurances congrès en cas d'annulation <input type="checkbox"/> Pack Assurances congrès + post congrès		80 €/pers. 100 €/pers.	
Merci de préciser votre ville de départ : <b>VOL AIR TRANSAT</b> du 4 au 9 Octobre 2018			
<input type="checkbox"/> PARIS CDG : Aller le 04/10 : 12h45/14h30 Retour le 8/10 : 22h00/10h55 le 9/10			
<input type="checkbox"/> LYON : Aller le 04/10 : 13h00/15h10 Retour le 8/10 : 21h45/10h55 le 9/10			
<input type="checkbox"/> MARSEILLE : Aller le 04/10 : 12h35/14h45 Retour le 8/10 : 20h55/10h05 le 9/10			
<input type="checkbox"/> TOULOUSE : Aller le 04/10 : 12h05/14h05 Retour le 8/10 : 21h25/10h25 le 9/10			
<b>ATTENTION : Le nombre de places étant limité sur chaque vol, l'attribution se fera par ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions – Merci pour votre compréhension</b>			
<b>*A noter : Un notaire "en fonction" ne peut être considéré comme accompagnant d'un congressiste inscrit en tarif "notaire salarié, notaire assistant ou stagiaire, étudiant, notaire retraité". Il devra s'inscrire obligatoirement dans la catégorie "notaire adhérent ou non adhérent".</b>			
<b>Post- congrès du 8 au 12 octobre 2018 (minimum de 30 participants)</b>			
<b>Vol aller et retour de PARIS CDG uniquement</b> Aller le 04/10 : Paris – Montréal : 12h45-14h30 Retour le 11/10 : Québec – Montréal – Paris CDG : 18h20-19h05 // 22h00-10h55 (le 12/10)			
<input type="checkbox"/> 3 nuits supplémentaires à QUEBEC <b>séjour libre</b> (transferts + hôtel uniquement)	595 € /pers.		
<input type="checkbox"/> 3 nuits supplémentaires à QUEBEC <b>avec programme</b> (transferts + hôtel + visites + repas)	860 € /pers.		
<input type="checkbox"/> Supplément <b>chambre individuelle</b> (3 nuits)	280 € /pers.		
<b>TOTAL :</b>			
<b>ACOMPTÉ par personne A VERSER AVANT LE 15 FEVRIER 2018</b>		<b>500 €/pers</b>	

Pour une annulation intervenant  
 Plus de 180 jours avant le départ :  
 Entre 179 et 91 jours avant le départ :  
 Entre 90 et 41 jours avant le départ :  
 A partir de 40 jours avant le départ :

Frais d'annulation  
 : 15% du montant du voyage  
 : 30% du montant du voyage  
 : 75% du montant du voyage  
 : 100% du montant du voyage

Fait à :

Le :

Signature :